PRIX DE DEAUVILLE

4ème(P/ 3407), Classe 4 — 11/06/2023 14h45, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.100 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON LEGER (2,8) (3.200, 1.280, 960, 640, 320)

ARRIVEE OFFICIELLE: 9 Engagés. 9 Partants Définitifs.

Temps du 1er : 1. 1.13 (Redk : 0.55.57)

HANDICAP CATEG DIVISE

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k. Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k. Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix. Réf. +035.+065

Décisions des commissaires

La température extérieure enregistrée par la société organisatrice étant supérieure à 30 degrés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livr e pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 1 50 duCode des Courses au Galop. A l'issuede la course, les Commissaires aprèsavoir entendu le jockey Jean-Baptiste VIGIE en se s explications l'ont sanctionné par une amende de 100 euros pour être arrivé en retard au rond d e présentation. A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Kyllan BARBAUD en ses exp lications, l'ont sanctionné par unemise à pied de 2 jours pour avoir fait un usage manifestemen t abusif de la cravache (seconde infraction : 5 sollicitations) Le hongre HYNNDAH a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval N° Père/Mère Écart au Couleurs Propriétaire Entraîneur Jockey Poids Gain Prim. Prim. Suppl. Equipement(s) Écurie. Éleveurs prop. elev.

1 HYNNDAH H.PS. 07 DAHLIA DE (CONQUIS	EUX (Corde:U2) RO	nd or type unknown JEAN- ANCOIS F. BAPTIS' RDERIEUX BORDERIEUX VIGIE	TE 58 kg 3.200 1.353 591 (57,5kg)	ANL	R. SAINTE ROSE,MME D. SAINTE-ROSE, D. SAINTE- ROSE,MME H. SAINTE-ROSE
SUNDAY Par: SUND Par: SUND And Par: SUND CACIQUE	WYFAR (Cordo:07)	ANCOIS F. KYLLAN RDERIEUX BORDERIEUX BARBAU		NNL	C. JOUANDOU
ARTISTIC BLORY F.PS. 5 A. Par: OLYM GLORY et LIGHT (FA LIGHT)	ARTISTIC 1/4	nd or type unknown NN-CLAUDE JC. CAZAKO BON	L 59,5kg 960 496 189 (59 kg)	NNN	SUC. M. JARLAN
4 CIGALA F.PS. 6 Par: BANY. 08 et CIGALO (VERGLAS	N 1/4 RO (Corde:04) ME	GER R. MEYZINDI SARAH YZINDI R. MEYZINDI AKARI- SOUIDA	56 kg (57 kg) NE	NNN	R. MEYZINDI
Par: GEOR FORBAN DU VANCOUV LARGE H.PS. 8 A. LADY (CAL GENEREU	ER et 2.L EAM (Corde:05)	nd or type unk mme L. E LINE DUPELIN WESLE [*] YET-BURIN LALUNG CAVE	r 62,5kg 320 135 59 (62 kg)	NNL	P. NOUE
6 BECQUAPEARL OS Par: DIAMO GREEN et BERANGE (MEDAALY	NEZ LE (Corde:09) RAI	PHAEL R. SAINTE ANTHOI OLSON ROSE BERNAI	•	ONL	B. BECQUART, R. SCHLIENGER, P. SCHLIENGER

7	L'INTREPIDE PIETRA F.PS. 3 A.	Par: PEDRO THE GREAT et SENSUELLE (TIGER HILL)	2.L (Corde:06)	mage not found or type un MME ANGELA THIBAUT	known MME A. THIBAUT	STEPHANE LADJADJ	59 kg (58,5kg)	ONN	MME A. THIBAUT
8	BEL TI BOUG H.PS. 4 A.	Par: ECLAIR DU 02 FADA et CHATAWA (GENTLEWAVE)	4.5 (Corde:08)	mage not MME LUANA DUPELIN LALUNG	MME L. DUPELIN LALUNG	MME LUANA DUPELIN LALUNG	60 kg (61 kg)	NNL	SUC. S. BOURGEOIS, M. DUPELIN
9	RAJTAYA H.PS. 9 A.	Par: RAJSAMAN et 09 TCHASTAYA (MARJU)	17L (Corde:03)	JACOBY- KOALY	known A. JACOBY- KOALY	FRANCK TORRALBA	55,5kg (55 kg)	NNN	A. LE MADEC